



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

# COMMUNICATION ON PROGRESS

COP from September 2018 to November 2019



**Contact :**

**Julien JAMOIS**

Chef d'Entreprise

[julien.jamois@vinci-facilities.com](mailto:julien.jamois@vinci-facilities.com)

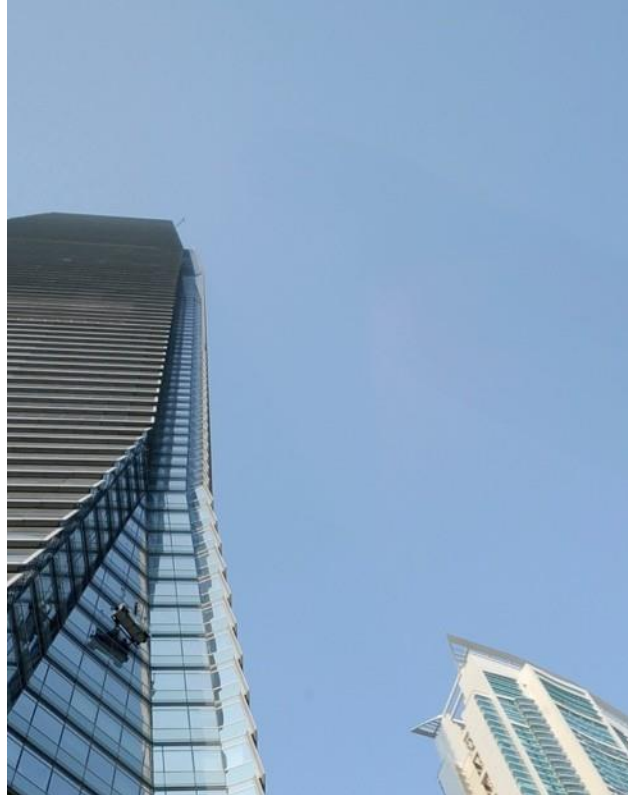
+33 (0) 698 872 024

**Virginie MAO**

Responsable Qualité

[virginie.mao@vinci-facilities.com](mailto:virginie.mao@vinci-facilities.com)

+33 (0)668 952 338



# Sommaire

1. Déclaration de service continu
2. Droits de l'Homme
3. Travail
4. Environnement
5. Lutte contre la corruption



# Déclaration de service continu

## Le mot du Président

Juillet 2019

Pour la troisième année consécutive, j'ai le plaisir de vous confirmer que VF OPAL, au travers de sa société TOUT L'TEMPS PRESS, appartenant au groupe VINCI Energies, réitère son soutien envers les 10 principes du Global Compact des Nations Unies.

Les actions déjà démarrées, ont permis de développer et d'associer nos valeurs à nos actions quotidiennes et de confirmer nos valeurs fondamentales : l'engagement collectif, le respect, la confiance, la qualité et l'esprit de partenariat.

Dans cette communication, nous détaillons le plan d'actions que nous avons mis en œuvre cette année pour améliorer la transmission de nos valeurs, en complément des éléments déjà portés à votre connaissance pour les deux dernières années.

Au-delà de la formalisation, cette année nous a permis d'avoir une action auprès de nos collaborateurs sur l'éthique et les risques professionnels et de développer parallèlement des actions en lien avec l'environnement.

Notre appartenance à VINCI Energies nous a également permis de bénéficier des actions du groupe et de mettre en œuvre des actions opérationnelles que nous avons déclinées selon 3 axes : probité, sécurité, proximité.

Bien cordialement,

**Julien Jamois**  
CEO OPAL Group





# Droits de l'Homme



# Droits de l'Homme



- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme,
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme.

## Principes défendus

- Protéger les collaborateurs,
- Fournir des aménagements de travail sécurisés, adaptés à la réglementation et dans les normes d'hygiène applicables,
- Appliquer une politique commerciale exigeant des partenaires et des fournisseurs d'adhérer aux principes des droits de l'Homme,
- Mener des actions publiques chez nos clients afin de les sensibiliser aux publics défavorisés,
- Rédiger une charte d'entreprise en respect et soutien aux droits de l'Homme,
- Promouvoir le travail de personnes en situation de handicap,
- Veiller à la protection des données personnelles.

## Actions et mesure des résultats

- Réaménager les espaces de travail des collaborateurs et partenaires en détachement par le rachat de mobilier de bureau,
- Diffuser et expliquer la charte d'entreprise en respect et soutien aux droits de l'Homme aux 110 collaborateurs VF OPAL,
- Organiser une collecte de jouets pour les enfants réfugiés (plus de 150 jouets collectés et redistribués auprès de l'association Paris d'Exil) pour Noël 2019,
- Réaliser un partenariat avec des ESAT et des entreprises de réinsertion dans le cadre du handicap psychique,
- Assurer la mise en conformité RGPD correspondant à la volonté profonde de la Direction de l'entreprise.

## **Ecovadis**

Capitaliser sur notre savoir-faire VF OPAL pour atteindre le statut Argent.

## **Equipements de Protection Individuels (EPI)**

Fournir à chaque collaborateur des EPI à sa taille sur son site d'affectation. Remise en mains propres par le manager qui lui aura explicité la démarche de protection et de sécurisation.

## **Lutte contre le bruit**

Sensibiliser les collaborateurs à la protection contre les bruits dans le milieu professionnel pour s'en protéger.

## **Recours au secteur des entreprises d'insertion**

Recourir à l'entreprise VFEA (VINCI Facilities Entreprise Adaptée) appartenant au Groupe VINCI, afin d'intégrer des personnes reconnues travailleurs handicapés orientés par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) « marché du travail », afin d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs besoins. Cette intégration de nouveaux contrats a ouvert des discussions avec nos clients sur le thème de l'insertion.

## **Protection et la confidentialité des données**

Au niveau du groupe VINCI Energies :

Désigner un Délégué à la Protection des Données (DPO) auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Au niveau de VF OPAL :

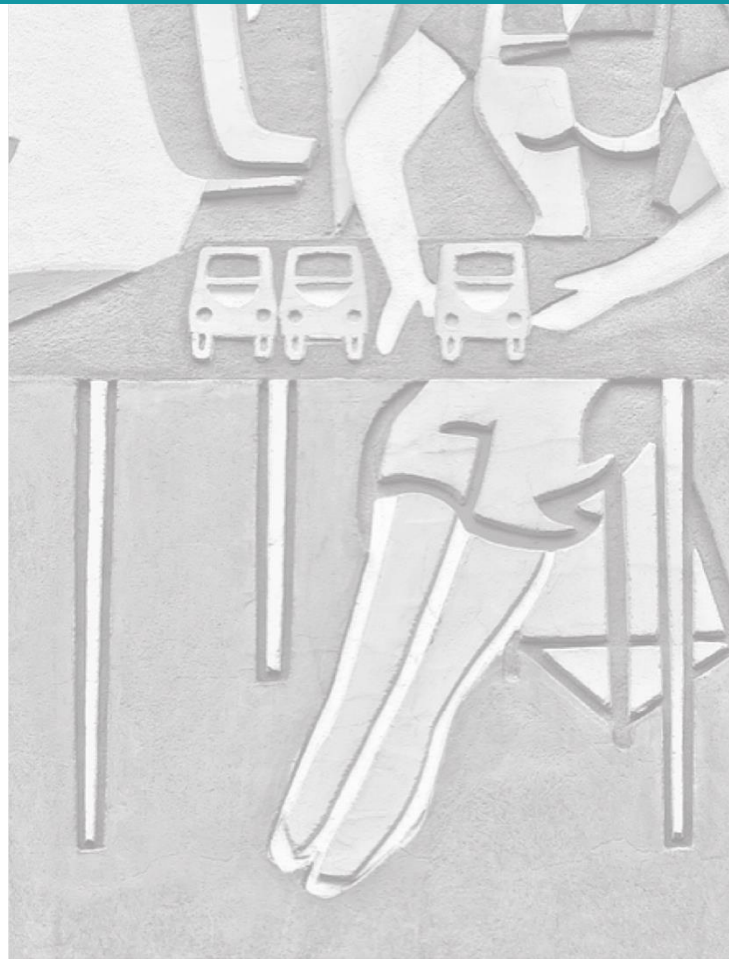
Désigner un correspondant à la protection des données.

Créer une politique de protection des données personnelles dans les entreprises de VF OPAL (Opal Corporate Hospitality, Tout L'Tems Press, Urban Service et Lean&Learn).

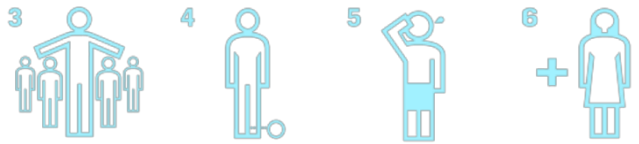
Créer un coffre-fort électronique par collaborateur.



# Travail



# Travail



- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme,
- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective,
- Contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire,
- Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants,
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

## Principes défendus

- S'assurer que la société ne participe à aucune forme de travail forcé ou en servitude,
- Respecter les normes de salaire minimal,
- Veiller à ce que les décisions liées à l'emploi reposent sur des critères pertinents, objectifs et non discriminatoires,
- Sensibiliser les salariés à la sécurité routière liée à leur activité quotidienne dans le cadre des missions de logistique,
- Promouvoir la parité au sein des entreprises.

## Action et mesure des résultats

- S'engager contractuellement auprès des clients et partenaires de ne dissimuler aucun travail forcé,
- Communiquer l'ensemble des offres d'emplois en interne,
- Effectuer des entretiens de recrutement à plusieurs afin de lutter contre toute forme de discrimination,
- Conserver un taux de maladies professionnelles, de blessures et d'absentéisme le plus proche de 0%,



- Veiller à une parité objective fondamentale basée sur les compétences (taux de 50% hommes / 50 % femmes en juin 2018),
- Créer et adopter des statuts collectifs,
- Mettre en place les règles de sécurité de VF OPAL.

## **Ecovadis**

Capitaliser sur notre savoir-faire VF OPAL pour atteindre le statut Argent.

## **Recrutement**

Transmettre les CV en format anonymisé aux managers pour une validation du profil uniquement basée sur les compétences professionnelles.

Répondre à l'ensemble des candidats en leurs laissant la possibilité de réaliser un entretien vidéo.

## **Egalité des chances**

Promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Eriger la parité dans l'accèsion aux postes de cadres (au 01/06/2019 : 55% hommes / 45% femmes)

Ouvrir l'ensemble des postes à pourvoir à l'ensemble des salariés de la société.

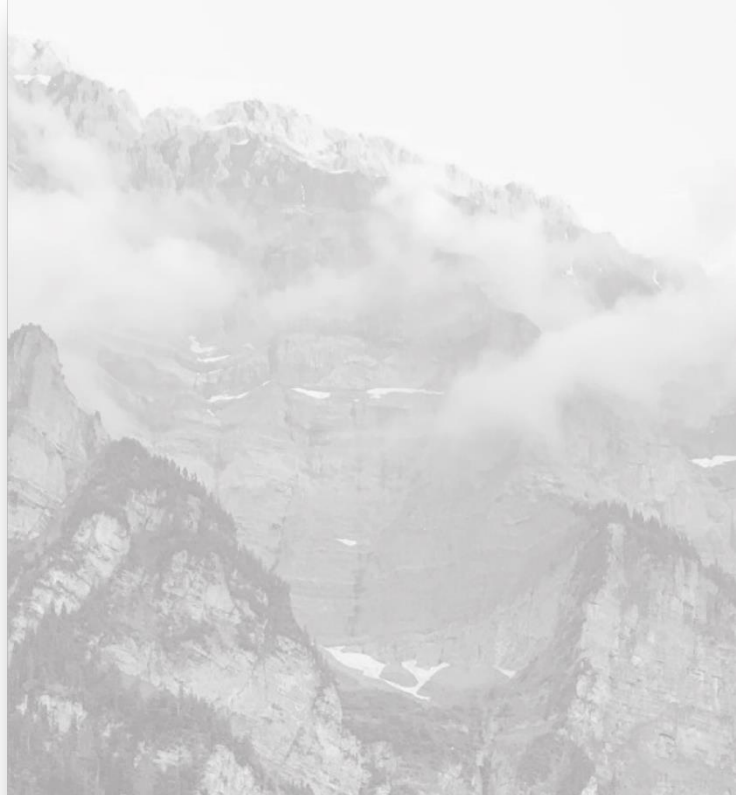
Développer des programmes de promotion de la diversité et de sensibilisation à la discrimination au sein du personnel VF OPAL.

## **Promotion de la formation interne**

Ouvrir des postes définis sans condition de diplômes et réaliser un accompagnement certifiant, diplômant ou non via notre organisme de formation interne Lean&Learn.

## **Outil de communication**

Mettre en place une plateforme d'échange interne à l'entreprise pour favoriser les échanges entre les collaborateurs détachés sur les sites en France. Organiser des événements au cours de l'année où l'ensemble des salariés de l'entreprise peuvent se retrouver pour échanger et passer des moments conviviaux.



# Environnement



# Environnement



- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement,
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement et de RSE,
- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

## Principes défendus

- Limiter le recours aux produits chimiques et substances dangereuses, garantir leur manipulation ainsi que leur entreposage dans le respect de la sécurité,
- Appliquer la politique de l'entreprise axée sur les questions environnementales, y compris prévention et gestion des risques environnementaux,
- Exiger des partenaires et fournisseurs d'adhérer à nos principes environnementaux,
- Mettre en place des initiatives et des programmes pour réduire des déchets et la consommation de ressources auprès de nos clients.

## Action et mesure des résultats

- Offrir un service de nettoyage automobile écologique sans eau utilisant des solutions nettoyantes respectant les normes environnementales en vigueur,
- Réaliser des audits d'amélioration de la flotte automobile VF OPAL pour la rendre électrique et supprimer 60% de la flotte pour vétusté et non utilisation,
- Travailler avec des partenaires favorisant soit l'agriculture biologique ou raisonnée, les circuits courts, notamment les producteurs locaux,

- Prendre des engagements contractuels auprès de nos clients et partenaires pour respecter nos engagements environnementaux,
- Réaliser des actions de sensibilisation de revalorisation chez nos clients (recyclage de plus de 400 kg de vêtements usagés, remis à une association locale de recyclage et tri),
- Sensibiliser les salariés à l'utilisation des transports en commun,
- Réduire les déplacements en organisant des conférences audio ou vidéo.

## Ecovadis

Capitaliser sur notre savoir-faire VF OPAL pour atteindre le statut Argent.

## Formation

Sensibiliser les collaborateurs au « Guide pratique des gestes éco-responsables en entreprise ».

## Politique achats responsables

Mettre en œuvre une politique d'achats responsables et de développement durable en privilégiant 3 axes :

**Environnemental** notamment sur le cycle de vie des produits et des services,  
**Economique** dans le cadre des coopérations de long terme avec des fournisseurs également éco-responsables ainsi que la dimension  
**Sociale et Sociétale.**

Cette politique fait l'objet d'une promotion interne auprès de nos acheteurs, formés afin d'agir en tant qu' « acheteurs responsables ».

	PRINCIPES VF OPAL	FOURNISSEURS	VIGILANCE
SECURITE	Attitude prudente vis-à-vis des fournisseurs pour éviter la gestion du risque fournisseur : dépendance économique ou risque de défaillance	Vérification du respect des délais de paiement VF OPAL pour éviter les défaillances fournisseurs	Conformité des fournisseurs aux règles et réglementation pendant la durée du contrat : audit, demande d'informations
PROXIMITE	Approche du cycle de vie des produits ou des prestations et renforcement de l'ancrage local et du soutien à l'emploi local	La proximité des fournisseurs est le critère qui fait la différence, toute chose égale par ailleurs	Favoriser les circuits courts, chaque fois que cela est possible et économiquement viable dans le cadre de la performance globale



# Lutte contre la corruption

# Lutte contre la corruption



- Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## Principes défendus

- Évaluer le risque de corruption dans le cadre des activités commerciales,
- S'assurer que les procédures internes étayent l'engagement de la société à l'égard de la lutte contre la corruption,
- Veiller auprès des directions juridiques de nos clients pour éviter le délit de marchandage et l'ingérence.

## Action et mesure des résultats

- Mentionner la « lutte contre la corruption » et/ou le « comportement éthique » dans les contrats conclus avec les partenaires commerciaux,
- Sensibiliser les collaborateurs aux risques de délit de marchandage et d'ingérence,
- Mettre en place les procédures visant à protéger les collaborateurs au sein des entreprises où ils travaillent afin d'éviter le délit de marchandage et l'ingérence :
  - ✓ Livrets de procédure spécifique à chaque site
  - ✓ Formalisation des rapports contractuels avec les clients du site
- Intégrer les 10 principes du Global Compact dans l'ensemble des contrats-cadres.

## Ecovadis

Capitaliser sur notre savoir-faire VF OPAL pour atteindre le statut Argent.


## Charte éthique

Appliquer la charte éthique du groupe VINCI Energies au sein de VF OPAL.

## Charte anti-corruption du Groupe VINCI

S'appropriier, via le management, la charte anti-corruption de VINCI Energies et sensibiliser directement les collaborateurs dans le cadre du process managérial.

## Appliquer la lutte anti-corruption aux achats responsables

	PRINCIPES OPAL	FOURNISSEURS	VIGILANCE
 PROBITE	Interdire de laisser ses intérêts personnels influencer ses décisions d'achats et d'accepter des cadeaux quel qu'en soit le motif	Chaque fournisseur est contractualisé de manière équitable et en accord avec les règles VF OPAL	Toute attitude identifiée comme contraire aux pratiques de VF OPAL doit impérativement faire l'objet d'une information immédiate



« Les détails font la perfection, et la perfection n'est pas un détail »

- Léonard de Vinci -

